

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Titre : Fin de l'entente avec L'AMT pour le service de train de banlieue à Rigaud

La Municipalité de Rigaud annonce aujourd'hui qu'elle mettra fin à l'entente avec l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT) à compter de juin 2010. Suite à l'analyse des nouveaux coûts déposés par L'AMT pour la poursuite des activités du train, le conseil municipal a pris la décision de mettre fin à l'entente, car les coûts sont trop élevés pour la capacité de payer de la communauté en coûts directs et indirects par ses citoyens.

Au cours des prochains mois, la Municipalité mettra en place, dans un premier temps, un service de transports en commun par autobus pour permettre aux citoyens qui utilisent le train de se rendre à la gare de Vaudreuil. Dans un deuxième temps, elle évaluera aussi la possibilité d'ajouter des départs vers la gare de Vaudreuil à différentes heures afin de combler les besoins exprimés lors du sondage effectué en novembre 2008 auprès de ses citoyens.

C'est tout de même avec nostalgie que la Municipalité voit l'histoire ferroviaire sur son territoire se terminer.

-30-

Source : Chantal Lemieux
Directrice générale et trésorière
(450) 451-0869 poste 221